

INTITULE DU PROJET	DESCRIPTIF DU PROJET	AVIS COMMISSION
Rien se perd tout se récupère	Une déchetterie « nouvelle génération » où les habitants peuvent venir déposer et en même temps se servir.	La gestion d'une déchetterie relève d'une compétence du Territoire et non de la Commune.
Urinoir 24h/24h	Installation d'urinoirs sur la Place Moreau David.	Le lieu identifié pour l'installation d'urinoir appartient à la RATP. La Municipalité s'engage à étudier avec la RATP, propriétaire des lieux, la faisabilité d'aménager des toilettes (place Moreau David), favorisant la mixité.
Téléphérique urbain	Faciliter l'ascension de l'avenue de la République en reliant le carrefour des rigollots au carrefour Verdun.	Ce projet représente un coût de réalisation et de fonctionnement trop onéreux pour la Municipalité.
De l'eau au parc au chat	Installation d'une fontaine au parc au chat.	Ce projet représente un coût de fonctionnement trop onéreux pour la Municipalité.
Lutte pour la propreté et contre les incivilités urbaines pour la mise en valeur de Gaveau	Stopper les dépôts sauvages dans le quartier Pasteur.	Ce projet est géré dans les affaires courantes de la Collectivité. La demande a été transmise à la direction de la communication de la ville.
Nos petits espaces communs/ végétalisation des espaces	Rendre les petites placettes plus accueillantes et plus végétales sur le parvis de l'école J.Ferry, square Dalayrac.	La concertation sur l'aménagement du parvis de l'école Jules Ferry permettra le partage du projet avec les habitant.e.s du quartier lors des rencontres dédiées.
Création espace plein air parking Eugène Martin	Conversion du parking en espace de jeux. Création d'un espace de plein air ouvert à la pratique d'activités sportives notamment de jeux de ballons.	Le projet ne rentre dans les critères de recevabilité. Une concertation avec les habitant.e.s du quartier semble nécessaire, il implique la suppression de places de parking.
Autoconsommation collective et solidaire	Installation des panneaux photovoltaïques sur les toits d'une école ou autre bâtiment.	Ce projet ne rentre pas dans l'une des trois thématiques définies par la commission d'éligibilité. Il représente un coût onéreux en termes de fonctionnement et d'entretien. La ville a défini des pistes de travail en interne sur ces questions environnementales, engagement porté dans le programme municipal.
Elbario bar restaurant	Installation d'un restaurant – quartier des Larris.	Ce projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité puisque celui-ci relève du domaine privé.
Trame noire/Revoir le ciel étoilé	Diminuer l'éclairage public.	La Ville a entrepris progressivement le changement du mobilier d'éclairage public par des installations moins agressives et

		moins énergivores, préservant ainsi la sécurité des habitante-es.
Les Fontaines à Fontenay	Installation de fontaines naturelles.	La Municipalité s'engage à remettre progressivement en fonction les fontaines implantées sur la commune dont celles du square Michelet et du parc de l'Hôtel de Ville.
Des cafés associatifs devant les RER et la MDCVA	Installation de structures types kiosques/abris vitrés devant les RER et la MDCVA confiés à différentes associations locales tournantes proposant boissons et restauration légère.	Ce projet exige un coût de fonctionnement important ou demande la participation de porteurs de projets associatifs ou privés.
Multi Pote	Projet d'expression culturelle, d'infrastructure libre de sports et de loisirs.	Ce projet exige un coût de fonctionnement important ou demande la participation de porteurs de projets associatifs.
Ateliers "aidons les fontenaysiens à jardiner"	Ateliers organisés par les jardiniers de la ville pour initier au jardinage.	Le projet représente uniquement un coût de fonctionnement. Au travers de diverses initiatives municipales, des actions similaires sont portées en interne par les services concernés.
Avenue verte	Plantation d'arbres en bordure de voie ferrée avenue des Charmes.	La commune n'est pas propriétaire du lieu identifié.
Jazz'Street	Produire un orchestre de Jazz dans les quartiers de la ville ou le RAP et les musiques urbaines prédominantes.	Ce projet rentre davantage dans le cadre d'un dispositif d'appel à projet culturel.
Mise aux normes de la salle Irène Legal	Aménagement et équipement d'un espace cuisine dans la salle I. LEGAL.	Ce projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. Néanmoins, l'équipement de la cuisine est prévu dans le budget communal d'investissement 2022.
Caniparc des grands chemins	Aménagement d'un espace de jeux et d'éducation pour les chiens.	Le projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. Celui-ci représente un coût de fonctionnement important.
Le panier des Alouettes	Création dans le futur parc d'un terrain de basket sur le modèle de celui du Perreux, rue Jules Ferry.	La concertation sur l'aménagement du parc prévu dans le quartier des Alouettes s'est terminée en juin 2021. La restitution du projet aux habitant.e.s du quartier a été faite à l'automne 2021. Début des travaux été 2022.
Re végétalisation du quartier	Verdure + mobilier pour limiter les dépôts sauvages.	La commission propose de fusionner les projets autour de la même thématique sur le quartier des PARAPLUIES.
Passerelle piétonne et cyclable	Création d'une passerelle au-dessus des voies cyclables.	Le projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. La Municipalité n'est pas

		propriétaire des lieux.
Panneau d'informations défilantes	Installation d'un panneau d'informations défilantes.	Ce projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. Celui-ci représente un coût de fonctionnement important et non d'investissement (8 000€ par an)
Aire de jeux pour les enfants	Aménagement d'une aire de jeux sur terrain face au CMS Emile Roux.	Actuellement, la ville n'est pas propriétaire des lieux mais poursuit cet objectif. L'acquisition du terrain par la commune nécessitera la mise en place d'une concertation avec les habitants.e.s.
Plantations paysagères sur les terrains vagues	Plantations paysagères.	Le projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. La Municipalité n'est pas propriétaire des lieux.
La nature en ville	Planter des arbres en ville.	La commission propose de fusionner les projets autour de la même thématique sur le quartier des PARAPLUIES.
Le Conteneur solid'aires	Donner une seconde vie aux objets.	Ce projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. Il représente un coût de fonctionnement important ou nécessite un portage associatif.
La Fontenaysienne	Créer un réseau de pistes cyclables.	Le projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. Celui-ci concerne principalement des voies départementales, la ville en partenariat avec le département étudie les plans de déplacements existants sur le Territoire.
Biodiversité aux terroirs	Mettre en place des activités collectives de recyclage et de végétalisation qui favorisent la biodiversité.	Ce projet ne rentre pas dans les critères de recevabilité, il nécessite la participation de porteurs de projets associatifs.
Ilot de fraîcheur. Place La Fontaine	Installation des fleurissements, des points de rafraichissements, et de l'éclairage photo voltaïque près du restaurant de la Bergerie.	Le projet ne répond pas à l'un des critères de recevabilité définis par la commission d'éligibilité. Celui-ci représente un coût de fonctionnement trop important.
Une place pour la poubelle	Pose de corbeille au sein du quartier Pasteur.	Ce projet est géré dans les affaires courantes de la Collectivité. La demande a été transmise au service dédié.
TOUS ENSEMBLE" OU "ASSEZ LA SALETTE", "LA SALETTE, CA SUFFIT" ou "CA DEBORDE	Sensibiliser les habitants et les personnes traversant Fontenay-sous-Bois sur l'importance portée par la	Ce projet est géré dans les affaires courantes de la Collectivité, la demande sera transmise au service concerné.

	ville à un cadre de vie de qualité, par une voie publique propre.	
Réaménagement du tronçon maison rouge/Pierre Dulac	Signalisation améliorée/piétonisation/sécurisation.	<b>Ce projet est géré dans les affaires courantes de la Collectivité. La commission propose d'organiser une ballade urbaine, portée par les conseils de quartier.</b>
Une buvette	Mise en place d'une buvette ou d'un café autour du RER de Fontenay-Sous-Bois.	<b>La ville n'est pas propriétaire des lieux. Le projet exige un coût de fonctionnement important ou demande la participation de porteurs de projets associatifs ou privés.</b>